Voici quelques exemples de consignes rédigées par vos prédécesseurs à propos d'activités sur les droits fondamentaux.
Prenez connaissance de ces exemples et classez-les du plus pertinent au moins intéressant selon vous.

Exemple 1 :

Consignes

- Cite moi les quatre catégories de droits fondamentaux !
- Identifie dans le chapitre 1 de la Constitution fédérale les droits fondamentaux protégés par notre Constitution. Complète le tableau ci-dessous en indiquant à quelle catégorie appartient ce droit ?

Liberté idéales	Droits Politiques	Droits sociaux	Les garanties de l'Etat de Droit
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....

Exemple 2 :

Nous imaginerons que les élèves ont d'ores et déjà pris connaissance des articles constitutionnels liés aux droits fondamentaux. Nous imaginerons également que les élèves se trouvent en face de plusieurs situations fictives (tirées d'articles de presse) mettant en scène une violation d'un droit fondamental. Afin de satisfaire aux consignes, ils disposent d'un exemplaire de la Constitution suisse.

- *Souligne les mots (ou groupe de mots) qui dans chaque situation exposée posent problème.*
- *Dans chacune des situations précédentes, note quel article portant sur les droits fondamentaux n'est pas respecté.*

Exemple 3 :

Par groupes de quatre :

- *Lisez individuellement la donnée concernant le sujet d'actualité sur lequel vous allez devoir débattre. Vous disposez de 5 minutes.*
- *Au sein du groupe de quatre, formez deux groupes de deux. Le groupe A sera d'accord avec la décision prise par le tribunal et le groupe B sera contre.*
- *Par groupe de deux, analysez le sujet d'actualité en repérant, en les écrivant, le ou les droits fondamentaux concernés dans ce sujet d'actualité. Et préparez votre argumentation, selon que vous êtes A ou B, en notant les droits fondamentaux qui justifient votre choix. Vous disposez de 15 minutes.*
- *Reformez le groupe de quatre et débattez oralement ensemble sur le sujet d'actualité en défendant votre position par les arguments notés auparavant. Le but étant de convaincre le groupe « adverse » par vos arguments. Vous disposez de 10 minutes.*
- *« Mise en commun ». Un porte-parole du groupe informe oralement le reste de la classe de la position finale choisie.*

Exemple 4 :

Nous avons vu en classe l'art 36 Cst. Individuellement, citez ci-dessous *(sans expliquer !)* les conditions d'application de cet article. Aucune documentation à disposition. Temps limite : 5 minutes.

Exemple 5 :

Imagine que tu fais partie d'un des équipages qui a fait naufrage sur une île déserte. Vous décidez de coloniser ce territoire où il n'y a ni loi ni réglementation. Vous ignorez encore quelle position sociale vous occuperez sur cette nouvelle terre.

- *Écris 4 droits qui, selon toi, doivent être garantis pour tout le monde sur cette île.*
- *Par groupe de 5, échangez les droits que vous avez relevés et choisissez les 10 droits qui vous semblent les plus importants pour assurer la dignité de chacun et une bonne qualité de vie sur l'île.*
- *Chaque groupe présente les droits qu'il a mis en évidence au reste de la classe.*
- *Individuellement, prends connaissance des droits fondamentaux dans la Constitution et relève les droits qui se recoupent ou se contredisent aves les droits énumérés par l'ensemble de classe. Dans quelle mesure les droits que vous avez formulés se rapprochent-t-ils de la réalité ?*

Exemple 6 :

Voici un extrait de la Constitution suisse comprenant les articles 7 à 34 dont les titres ont été effacés. Pour chaque article, donnez un nom au droit fondamental dont il est question.
Dans un deuxième temps, vous recevez les mêmes extraits mais avec les titres mentionnés selon le texte officiel. Comparez vos titres avec les titres officiels et faites la liste des différences constatées.

Exemple 7 :

- *Recherche un article de presse qui relate un événement se rattachant au droit fondamental que tu as reçu.*
- *Rejoins le groupe qui t'est attribué et présente aux autres membres ton article. Ensemble, déterminez si la situation concerne bel et bien le droit attribué au groupe et spécifiez dans quelle mesure il y a une violation des droits fondamentaux.*
- *Imaginez des moyens par lesquels on pourrait éviter toutes atteintes aux droits de l'homme dans de telles situations.*
- *Sélectionnez un article et un rapporteur dans le groupe. Celui-ci sera chargé de présenter l'analyse de votre situation à l'ensemble de la classe.*

Exemple 8 :

1) *Lis la Convention Internationale des Droits des Enfants et choisis un article qui t'inspire, t'amuse, te choque ou tout simplement par lequel tu te sens concerné. Cherche les mots que tu ne comprends pas dans le dictionnaire.*
2) *Au recto de la carte A5 qui t'a été fournie, recopie et illustre par un dessin l'article que tu as choisi. Au verso de cette même carte, explique, commente et donne ton avis personnel sur le contenu de l'article.*
3) *Présente le contenu de ta carte à l'ensemble de la classe (max 5 min). N'oublie pas d'expliquer l'article, de justifier ton choix et de donner ton avis sur le sujet choisi.*

Exemple 9 :

Consigne : découverte de la Constitution suisse
1. Lisez la table des matières de la Constitution.
2. Reporter les éléments qui vous semblent les plus importants.
3. Comment expliquer votre choix.

Exemple 10 :

Mettez-vous par groupe de 4 ou 5.

- *Lisez les articles de loi donnés (quelques articles tirés de la Constitution, entre les articles 7 et 34, chaque groupe ayant une partie de ces articles) et réexpliquez-les entre vous, avec d'autres mots. Puis le groupe note une phrase qui explique chaque article sur une feuille.*
- *Pour chaque article, le groupe écrit sur une seconde feuille une situation de la vie où cet article est représenté.*
- *Le groupe doit retrouver dans la Constitution (i.e. les droits fondamentaux), les articles qui correspondent aux situations décrites par un autre groupe (cf. les documents rédigés précédemment et redistribués).*

Exemple 11 :

Lisez individuellement le cas suivant :

> *Les époux X., bilingues, sont domiciliés dans une commune d'un district alémanique à Berne. Comme leur commune se trouve à quelques kilomètres du district bilingue de Bienne, ils aimeraient que leur fille Elsa puisse suivre sa scolarité dans une école francophone de Bienne. Malgré le fait que les autorités scolaires de Bienne sont disposées à accepter la fillette et que les époux sont prêts à prendre en charge des frais d'écolage supplémentaire, leur commune de domicile refuse d'autoriser ce changement.*

Quel est le droit fondamental restreint dans ce cas ? Cette restriction est-elle admissible au sens de l'art. 36 de la Constitution ? Justifiez.

Exemple 12 :

A l'aide d'un exemplaire de la Déclaration universelle et de la Constitution fédérale, vérifier si chacun de ces textes mentionne bien les droits suivants, en notant à chaque fois le ou les articles correspondants :

1. *Droit à l'éducation*
2. *Liberté d'expression (y compris dans les médias)*
3. *Liberté de former un couple avec la personne de son choix*
4. *Égalité pour tous, y compris les femmes et les minorités*
5. *Libre choix du nombre d'enfants*
6. *Droit de ne pas être soumis à la torture et aux mauvais traitements*
7. *Liberté de pensée, de conscience et de religion*
8. *Droit à la propriété*
9. *Droit de posséder une arme à feu*
10. *Droit à l'alimentation*
11. *Droit au logement*
12. *Droit aux soins de santé*
13. *Droit de se déplacer librement à l'intérieur et à l'extérieur de son pays*
14. *Droit de se réunir pacifiquement*
15. *Droit à un air et une eau non pollués*

Exemple 13 :

Prenez le Titre 2 Chapitre 1 : « Les droits fondamentaux » de la Constitution Suisse. Relevez tous les droits fondamentaux mentionnés sur un transparent. Mettez en évidence ceux dont le contenu n'est pas tout à fait clair pour vous et notez pourquoi.